



CANADA

# COMMUNIQUE

No. 10

FOR IMMEDIATE RELEASE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

FEBRUARY 11, 1971  
LE 11 FEVRIER 1971

---

CANADA-CUBA HIJACKING NEGOTIATIONS/  
NEGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET CUBA  
AU SUJET DES CAPTURES ILLICITES

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

The Department of External Affairs announced today that a Canadian Government Delegation was leaving for Havana to negotiate a Canada-Cuba Hijacking Agreement. The Canadian Delegation will be headed by the Assistant Under-Secretary of State for External Affairs, Mr. P. André Bissonnette.

It is expected that the meetings in Havana will examine in detail specific provisions concerning such matters as notification of hijackings, apprehension of hijacking offenders, their extradition, etc., which could be incorporated into a bilateral treaty between the two countries.

The talks are scheduled to last about a week, after which the relevant government departments in Ottawa and Havana will review the results preparatory to finalizing a formal agreement.

\* \* \*

Le Ministère des Affaires extérieures annonce aujourd'hui qu'une délégation du gouvernement canadien se rendra à la Havane dans le but de négocier entre le Canada et Cuba un accord au sujet des captures illicites (hijacking). La délégation canadienne sera conduite par le Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, M. P. André Bissonnette.

Les délégués examineront en détail des dispositions se rapportant à des questions telles que la notification des captures illicites, l'arrestation de ceux qui se rendront coupables de captures illicites, leur extradition, etc. Toutes ces dispositions pourront faire partie d'un traité bilatéral entre les deux pays.

La durée prévue des négociations est d'environ une semaine; les ministères intéressés à Ottawa et à la Havane étudieront les résultats de ces négociations en vue de la préparation d'un accord formel.